» Social

1 500 projets de recrutements en 2011

Dans une enquête publiée en avril sur les besoins en main-d'œuvre enregistrés en 2011 dans la région PACA, le service Pôle emploi s'est penché sur le bassin monégasque. Selon cette enquête, Monaco aurait cette année 1 550 projets de recrutement, parmi lesquels, 230 seraient destinés à des postes de serveurs de cafés et de restaurants, de cuisiniers et de commis. « *Le bassin de la principauté de Monaco génère le moins d'intentions d'embauche en PACA (environ 1 %)*

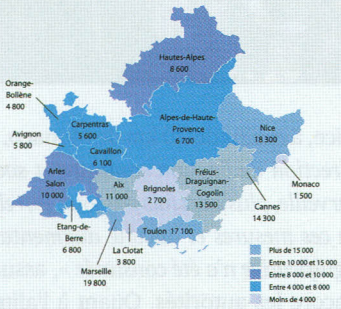

avec près de 1 550 projets de recrutement. Toutefois, le nombre d'intentions est en nette progression par rapport à l'année précédente. Ce bassin se démarque à la fois par une saisonnalité moyenne des emplois (43 % de projets d'embauche sont saisonniers contre 45 % en PACA) et par des difficultés de recrutement nettement inférieures à la région : 33 % des projets sont jugés difficiles contre 39 % au niveau régional », indique l'enquête. Toujours selon Pôle emploi, plus de la moitié des projets de recrutement (55 %) sont liés à la vente, au tourisme et aux services. « *En revanche, les métiers rencontrant les plus importantes difficultés de recrutement concernent divers postes de techniciens et d'ingénieurs (recherche et développement, logistique, maintenance, médical, graphisme, assurances) et quelques métiers du BTP* », indique enfin l'enquête. **//S.B.**

» International

© Photo D.R.

L'unité médicale à Aquila inaugurée

Il y a deux ans, le 6 avril 2009, la région de l'Aquila, dans les Abruzzes, subissait un très violent séisme causant la mort de plus de 300 personnes. Un tremblement de terre qui avait dévasté 49 villages et laissé des dizaines de milliers d'Italiens sans-abris. L'association Monaco-Italie et le gouvernement monégasque s'étaient alors mobilisés en récoltant en octobre 2009, une somme de 85 000 euros pour la construction d'une unité médicale. Deux ans, jour pour jour, après la tragédie, la structure a été officiellement inaugurée au sein du village de San Gregorio lors d'une cérémonie qui a réuni Philippe Blanchi, ambassadeur de Monaco en Italie, Marina Grosoli Kerwat, présidente de l'association Monaco-Italie et Jean-Laurent Terrazzoni, directeur de l'association Monaco-Italie. En plus du personnel administratif, cette structure médicale baptisée « Les 3 anges pour la vie » accueillera 3 médecins et 4 infirmières. Un établissement qui aura également pour particularité d'intégrer un projet d'étude et d'expérimentation de télémédecine conduit avec les Universités de Rome. **//S.B.**

» Social

Indemnités sous surveillance

Le syndicat des cuisiniers et pâtissiers appelle les salariés à avoir un œil particulièrement vigilant sur leur indemnité nourriture mensuelle. Une indemnité qui, selon l'article 20 de la convention collective hôtelière, s'élève à 6,72 euros (équivalent de deux repas) multipliée par 30 jours : soit un montant total de 201,60 euros. *« Nous invitons les salariés à vérifier leur bulletin de salaire car il semble que le plus souvent, l'indemnité qu'ils perçoivent est inférieure à 201,60 euros. Si c'est le cas, nous les invitons à réclamer auprès de leurs employeurs la régularisation, ainsi que le rappel sur les 5 dernières années »*, indique les syndicats. Avant d'ajouter : *« Nous les informons également que nous avons saisi l'inspection du travail et l'AIHM (Association de l'industrie hôtelière de Monaco) afin qu'une régularisation intervienne pour l'ensemble de la profession. »* **//S.B.**